

# La culture : le parent pauvre

Paul Balta

*Désillusions ! Inquiétudes ! Danger ! Ces trois mots résumement les réactions de la société civile face au Processus euro-méditerranéen qui avait pourtant suscité de grands espoirs lors de sa mise en oeuvre, les 27 et 28 novembre 1995. Depuis ce constat<sup>1</sup>, les déceptions ont encore grandi. Adoptée le 31 mars 2000 aux Rencontres du partenariat euro-méditerranéen, la Déclaration de Marseille réclame avec vigueur sa "refondation" et "l'application fidèle des termes de la Déclaration de Barcelone". Rappelons et réaffirmons que cette dernière est, par sa philosophie (le partenariat) et ses ambitions (la paix, la stabilité et la prospérité partagée), l'acte fondateur de la Méditerranée du XXI<sup>e</sup> siècle<sup>2</sup>.*

Dès lors, pourquoi les critiques n'ont-elles cessé de s'enfler depuis "Barcelone 2" à Malte, en avril 1997 ? Occupée et préoccupée par l'élargissement à l'Est, le lancement de l'euro, la crise de la Commission qui s'est terminée par la nomination d'une nouvelle équipe, l'Union européenne a donné le sentiment de reléguer au deuxième plan le Processus euro-méditerranéen. Pourtant, comme le faisait la CEE dès les années 1960, elle ne cesse de proclamer que la Méditerranée a pour elle "une importance stratégique". En outre, le blocage du Processus de paix israélo-arabe par Benjamin Netanyahu, en 1996, a contribué au relatif échec de "Barcelone 2", tandis que la guerre du Kosovo a focalisé l'attention de "Barcelone 3" à Stuttgart (avril 1999) et drainé des fonds européens vers les Balkans, au détriment des pays partenaires des rives Sud et Est. Enfin, alors que les lourdeurs bureaucratiques, aggravées par une insuffisance de personnel, allaient croissant à Bruxelles, la volonté politique des Quinze, elle, tendait à s'anémier. La Commission, qui a fini par en

prendre conscience, a élaboré un Document de travail, "Revitaliser le Processus de Barcelone", à l'intention des ministres des Affaires étrangères réunis à Lisbonne les 25 et 26 mai 2000 ; nous y reviendrons.

C'est sur cette toile de fond que la France préside l'Union européenne au deuxième semestre 2000 et "Barcelone 4", les 13 et 14 novembre à Marseille. Dans cette perspective, quel bilan peut-on dresser du Volet 3 de la Déclaration de Barcelone intitulé, à l'origine, "Partenariat dans les domaines social et humain" ? De multiples contradictions ont marqué ce texte lors de sa rédaction puis dans ses applications. En effet, dans le premier "Document de travail" (mars-avril 1995) élaboré par la Commission, la préoccupation sécuritaire était affirmée jusqu'à la caricature : pas une ligne, dans l'introduction du Volet 3, pour rappeler que la Méditerranée est, depuis les origines, un espace de culture et de civilisation ! Pis, le paragraphe *Culture et médias* se réduisait à une dizaine de lignes et venait après ceux, beaucoup plus longs, intitulés : *Migrations, Trafic des stupéfiants, Terrorisme, Criminalité internationale, Coopération judiciaire...* Les religions, composantes millénaires des sociétés du bassin, étaient ignorées et la société civile, si importante dans la marche vers la démocratie, était à peine mentionnée.

Innovation majeure : tenant compte des critiques et des suggestions formulées par quelques spécialistes<sup>3</sup>, les rédacteurs de Bruxelles ont réagi avec rapidité et efficacité ; ils ont rétabli la hiérarchie des valeurs en commençant par la culture. Mieux, pour la première fois, un texte engageant les Etats a mis l'accent sur la "société civile" et souligné "*la contribution essentielle qu'elle peut apporter dans le processus du partenariat euro-méditerranéen*". Enfin, reflétant ces apports, l'intitulé du Volet 3 a été remanié pour devenir : " Partenariat dans les domaines social, culturel et humain : développer les ressources humaines, favoriser la compréhension entre les cultures et les échanges entre les sociétés civiles". Un vrai programme !

Pourtant, malgré des réalisations sur lesquelles nous reviendrons, la culture demeure le parent pauvre par rapport aux deux autres volets politique et économique. Le décalage n'a cessé de se creuser entre, d'une part, les principes affirmés par la Déclaration de Barcelone et les intentions proclamées par la Commission et les conférences ministérielles et, d'autre part, les attentes de la société civile, sur le triple plan de la concertation avec Bruxelles, de la visibilité des projets et des

moyens financiers devant lui permettre d'apporter cette fameuse contribution jugée "essentielle". Certes, la difficulté de cerner de façon précise les composantes de la société civile ainsi que l'ampleur du champ culturel et humain nécessitait une période de rodage, un effort de réflexion et un échange régulier entre les différents acteurs institutionnels et non institutionnels. En l'absence de cette indispensable concertation, les résultats n'ont pas été à la hauteur des demandes et des espérances. Un bref récapitulatif des principales étapes s'impose donc.

### **Le Forum civil Euromed de Barcelone (29 nov.-1er décembre 1995)**

La Conférence des 27 ministres des Affaires étrangères a été précédée, accompagnée et suivie, à l'initiative de Barcelone et de Madrid, par une série de rencontres de la société civile telle la Conférence méditerranéenne alternative (24-26 novembre) qui a réuni les délégués de plus de trois cents ONG des deux rives. Le Forum civil Euromed (FCE) a constitué, lui, un précédent et ouvert la voie aux suivants. Organisé par l'Institut Catalan de la Méditerranée, le FCE a réuni 1200 participants répartis en onze forums<sup>4</sup> qui ont adopté plus de 200 recommandations. Rappelons les plus importantes du forum Dialogue culturel car elles entrent en compte dans l'établissement du bilan :

- Création d'un Programme Med-Culture ;
- Création dans chacun des 27 pays partenaires d'au moins une Maison de la Méditerranée, lieu d'information et de rencontre ;
- Création dans les universités des pays partenaires de chaires de la Méditerranée ;
- Rédaction d'une Histoire de la Méditerranée qui mette l'accent sur ce que les riverains ont en commun -et qui est considérable- sans ignorer pour autant ce qui les divise ;
- Révision des manuels scolaires et des systèmes éducatifs pour intégrer la dimension culturelle méditerranéenne ;
- Rédaction d'un Livre Blanc sur les stéréotypes pour lutter contre la xénophobie ;
- Mise en oeuvre d'un programme de formation sur des thèmes méditerranéens et le partenariat destiné aux enseignants, aux journalistes et aux intermédiaires culturels ;
- Promotion des programmes audiovisuels méditerranéens ;
- Contribution à la mobilité des artistes, des oeuvres et du public ;

- Encouragement de l'enseignement des langues du bassin et des traductions.

Un Comité international de suivi composé de représentants des pays partenaires a été constitué à Barcelone en 1996. Il a tenu des réunions lors des Forums civils de Malte et de Naples ; toutefois, depuis 1998, il n'y a pas eu de nouvelle rencontre faute de moyens financiers et d'un réel soutien de Bruxelles. Force est de constater qu'après Barcelone, les Forums civils ont été organisés dans la hâte et l'incertitude alors que les participants n'ont cessé de réclamer, sans succès, la création d'une structure permettant, entre autres, un minimum de concertation avec un organisme responsable, tel le Comité euro-méditerranée pour le Processus de Barcelone, composé de hauts fonctionnaires des 27, qui se réunit au moins quatre fois par an. Etait-ce exorbitant ?

Autre illustration, bien malencontreuse, de cette absence de coordination. Les participants au Forum civil de Barcelone apprenaient incidemment que les Programmes-Med -Med-Campus (coopération entre les universités), Med-Médias, Med-Invest (coopération entre PME et PMI des deux rives), Med-Urbs (coopération entre les villes)- allaient être suspendus de janvier à septembre 1996, en raison d'irrégularités relevées par la Cour des comptes européenne. Or, ces Programmes-Med, lancés en 1992 dans le cadre de la Politique méditerranéenne rénovée (PMR), et présentés par l'Union européenne comme "un exemple de la coopération décentralisée", avaient donné d'excellents résultats et permis de tisser des liens concrets entre les différents acteurs. La suspension ayant été prolongée à plusieurs reprises, tous les Forums civils et même des conférences ministérielles ont réclamé leur relance rapide. Les ministres participant à la Conférence de Stockholm (23-24 avril 1998) intitulée "Dialogue entre les cultures et les civilisations", avaient même annoncé leur prochaine reprise. Finalement, c'est encore incidemment et sans explication que les participants, du Nord et du Sud, aux Rencontres du Partenariat euro-méditerranéen à Marseille découvraient, début 2000, qu'ils venaient d'être définitivement arrêtés par la Commission européenne. Il semble que les fonctionnaires trouvaient trop complexe la gestion des micro-projets contenus dans les Programmes-Med, alors que, particulièrement appréciés par les bénéficiaires et pas seulement par eux, ils avaient acquis une visibilité et s'annonçaient très prometteurs.

## Le Forum civil Euromed de Malte (La Valette, 12-14 avril 1997)

Il avait été convenu à Barcelone que les conférences des ministres des Affaires étrangères se tiendraient alternativement au nord et au sud. Le Maroc et la Tunisie avaient alors posé leur candidature, puis Rabat s'était désisté en faveur de Tunis. Toutefois, à la suite du blocage du Processus de paix par Netanyahou, la Syrie avait opposé son veto à ce que Arabes et Israéliens siègent côte à côte sur une terre arabe. La société civile n'a été informée du choix de Malte que fin janvier 1997, à l'ouverture de la 4ème Assemblée de la Conférence permanente de l'audiovisuel méditerranéen (COPEAM), à Marseille.

Préparé en deux mois par six organismes<sup>5</sup>, le Forum a réuni environ 150 personnes sur cinq grands thèmes<sup>6</sup>. Il a repris à son compte les propositions formulées à Barcelone tout en accordant une attention particulière à la jeunesse. Il a recommandé notamment de créer :

- Un Programme général Euromed pour les jeunes, fondé sur la coopération décentralisée et le renforcement des réseaux associatifs;
- Un Programme d'échanges des jeunes grâce à la création d'un Office euro-méditerranéen de la jeunesse (comparable à l'Office franco-allemand et à l'Office franco-québécois) ;
- Un Programme Averroès pour les étudiants, comparable au Programme Erasmus ;
- Un programme élargi à la Méditerranée à partir du Service de volontariat européen ;
- Un Conseil de la jeunesse euro-méditerranéenne, composé de moins de 30 ans, chargé de mettre en application les recommandations de la Déclaration de Malte et de diffuser l'information sur le Partenariat euro-méditerranéen.

Le Comité international de suivi a procédé à une évaluation critique des dix-huit mois écoulés et relevé les carences de la Commission européenne tout en lui demandant "*l'établissement rapide des voies opérationnelles nécessaires pour consolider les projets issus du Forum civil*". Le Rapport final du Forum déplore "*le retard pris par le programme MEDA car il a pu faire obstacle aux initiatives interculturelles proposées à Barcelone, affaiblissant ainsi l'esprit du partenariat*". Il souligne aussi "*que les ressources financières consacrées à la coopération décentralisée ne représentent que 10% des sommes allouées*". Il réclame enfin avec force "*la relance des Programmes Med*".

## **Le Ite Forum civil Euromed de Naples (12-14 décembre 1997)**

Organisé par la Fondazione Laboratorio Mediterraneo (Naples) de Michele Capasso, architecte et mécène, il était prévu pour accompagner "Barcelone 2", mais a été ajourné à décembre en raison de l'annonce tardive du choix de Malte ; il n'en a pas moins conservé son appellation de Ite Forum au risque de créer la confusion dans les esprits non avertis. Il a rassemblé 1302 représentants de la société civile, 251 délégués d'institutions européennes et méditerranéennes et 695 étudiants répartis en 11 ateliers<sup>7</sup>. De nombreuses recommandations ont été adoptées dont la création d'une Académie de la Méditerranée; elle a été officiellement constituée à Naples, le 10 octobre 1998. La Déclaration finale<sup>8</sup> réclame, elle aussi, *"la création d'une structure permanente qui recueille (...) les indications exprimées par la société civile, offrant un lieu de visibilité et d'échanges"*. Le problème de la visibilité a été abordé par les ministres dès la Conférence de Stockholm (23-24 avril 1998) : ils avaient déclaré que les activités relevant du dialogue entre les cultures et les civilisations *"devraient être rendues plus visibles au grand public"*, mais n'avaient proposé ni solutions ni mesures de suivi. Même déclaration à Stuttgart, sans suite !

## **Les Forums civils Euromed de Stuttgart (12-16 avril 1999)**

Le Forum civil censé accompagner la conférence ministérielle, les 15 et 16 avril, a failli ne pas avoir lieu faute d'avoir été prévu par Bruxelles et par Bonn ! Finalement, il y en a eu trois. On le doit principalement aux démarches pressantes effectuées par le Forum des citoyens de la Méditerranée (Paris) et le Réseau euro-méditerranéen des droits de l'homme (Copenhague). Ils ont organisé le Forum droits de l'homme et société civile<sup>9</sup> (15-16 avril), en coopération avec la Fondation Friedrich Ebert (mouvance socialiste). Cette dernière a également participé au Forum syndical euro-méditerranéen (12-16 avril), premier du genre, qui a réuni les représentants des fédérations de la Confédération européenne des syndicats (CES), et des Pays partenaires méditerranéens (PPM), membres pour la plupart de la Confédération internationale des syndicats libres (CISL). La Fondation Heinrich Böll (mouvance des Verts) a accueilli le Forum civil sur l'environnement (13-16 avril), conçu et préparé par des ONG.

Ces trois forums ont tranché par rapport aux précédents par leur

caractère plus engagé et plus militant<sup>10</sup>. En outre, symbole apprécié par les participants, le ministre allemand délégué aux Affaires étrangères, entouré des secrétaires d'Etat aux Affaires étrangères d'Egypte et du Maroc et du directeur général de la Commission européenne, a présidé une séance consacrée à la lecture des recommandations des trois forums ; celles-ci ont été transmises aux ministres qui leur ont consacré un paragraphe dans leur communiqué final. Geste significatif : les membres du Forum syndical et du Forum environnement ont approuvé à l'unanimité les recommandations du troisième forum concernant les relations avec Bruxelles :

- Mise en place d'un cadre permanent de concertation avec les forums de la société civile ;
- Mise en place d'instances nationales de suivi et d'évaluation du Processus du partenariat sur la base d'un rapport annuel du Commissaire chargé du Partenariat, élaboré en concertation avec les représentants de la société civile ;
- Adoption de mesures pour que la Commission européenne libère immédiatement les fonds de financement qu'elle s'est engagée à octroyer aux ONG au titre du Programme MEDA Démocratie ;
- Meilleur accès à l'information sur les modalités de financement de l'action des ONG par la publication d'un rapport annuel sur les orientations stratégiques (...) du Programme MEDA ;
- Meilleure transparence des critères d'éligibilité des ONG et des choix de projets ;
- Simplification des procédures financières et d'instruction des dossiers ;
- Mise en place d'une instance consultative dans la définition, l'évaluation, le suivi des actions.

### **Les actions menées et soutenues par la Commission**

Le document Revitaliser le Processus de Barcelone, évoqué en tête de cet article, énumère les douze thèmes soumis aux ministres. Les deux derniers sont ainsi formulés : "*Des suggestions ont été faites pour associer davantage la société civile au Partenariat, sans perdre de vue les contraintes imposées par la nécessité de prévoir un contrôle efficace des dépenses publiques*", et "*La prise de mesures permettant d'accroître la visibilité du processus, à la fois au sein de l'UE et auprès des Partenaires méditerranéens, à tous les niveaux, a été demandée*". Néanmoins, dans la partie qui traite du Programme régional MEDA, la Politique se voit consacrer

20 lignes, l'Economie et les finances 35, et Société, culture et domaine humain... 6 ! Le document reconnaît aussi que pour la période 1995-1999, les engagements financiers s'élevaient à 3 435 millions d'euros mais que les paiements n'ont atteint que 890 millions, soit 26%.

Une note d'information<sup>11</sup> sur le bilan des actions menées dans le cadre du Volet 3 admet "*le caractère encore incomplet des instruments mis en place et la nécessité de lancer de nouveaux programmes régionaux*", conformément au Mandat donné par la Déclaration de Barcelone. Elle souligne aussi que le programme de travail doit "*réfléter la richesse et la diversité du spectre de la coopération culturelle euro-méditerranéenne et répondre à l'intérêt et au dynamisme des acteurs*". En revanche, elle ne donne aucune explication sur l'arrêt des Programmes-MED (1992-1995), mais précise qu'elle a mis fin au saupoudrage des actions culturelles pratiqué en 1996-1997 et souligne que "*l'effort de rationalisation, mené à partir de 1998, (...) s'appuie sur une stratégie des priorités identifiées au niveau ministériel*".

Dans ces priorités, figurent les trois grands Programmes régionaux. D'abord Euromed Héritage (17,1 millions d'euros) lancé par la Conférence des ministres de la Culture, Bologne (22-23 avril 1996) et confirmé par celle de Rhodes (25-26 septembre 1998). Il comporte quatre axes prioritaires : mise en valeur du patrimoine, échanges d'expériences, promotion de la connaissance du patrimoine et formation. Un des reproches qui lui est fait est de s'adresser de plus en plus à des institutions et de ne pas associer suffisamment les ONG. Tenue au niveau des experts, la Conférence de Thessalonique (15 novembre 1997) a posé les bases de Euromed Audiovisuel (20 millions d'euros) couvrant la radio, la télévision et le cinéma. Le projet est ambitieux mais il a pris du retard ; à titre d'exemple, la chaîne méditerranéenne par satellite diffusant dans sept langues du bassin et en anglais, proposée par la COPEAM, a été approuvée mais les fonds n'étaient toujours pas débloqués en juin 2000 alors que sa mise en place nécessite environ quinze mois. Enfin, Meda-Démocratie (27 millions d'euros pour 1996-1998), a été créé à l'initiative du Parlement européen, afin d'aider les associations qui mènent des actions pour la démocratie, l'Etat de droit, la liberté d'expression et de réunion et la défense des groupes vulnérables (femmes, jeunes). Malheureusement, en raison de procédures très complexes et de grands retards dans le versement des subventions, nombre de projets ont été découragés ou compromis.

La Commission soutient par ailleurs d'autres actions. Elle a accordé 3 millions d'euros (1997-1999) à la création du service arabe d'Euronews, qui a démarré à l'ouverture de la Conférence de Malte, mais qui, faute d'avoir trouvé des autofinancements (certains régimes arabes n'étaient-ils pas agacés par son indépendance ?), a cessé d'émettre lors de "Barcelone 3" à Stuttgart. En revanche, elle réussit mieux dans d'autres secteurs, notamment : Cinéma et photographie (1 million d'euros), Formation de journalistes (3,3 millions) avec les programmes REMFOC (Maghreb) et JEMSTONE (Machrek), Musique (1,5 million), Théâtre et festivals (1 m.), Histoire, sciences humaines, livre et littérature, presse écrite, revues culturelles (1,5 m.), Dialogue entre les religions (0,2 m.).

Trois des Forums civils (Barcelone, Malte, Naples) ont bénéficié d'environ 0,6 million ; celui de Marseille (10-12 novembre 2000) en a obtenu 0,5 pour ses trois composantes : ONG, syndicats, collectivités territoriales ; (le Conseil économique et social de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur et la Chambre de Commerce et d'industrie de Marseille envisageaient, au début de l'été, la tenue d'un forum économique qui établirait des passerelles avec les autres). Il convient de préciser que c'est la première fois que le FCE ne s'appuie pas sur une institution disposant d'une solide infrastructure, comme l'Institut catalan ou la Fondation Friedrich Ebert : associations et ONG ont pris l'initiative de constituer un collectif qui s'est doté d'un Comité de pilotage<sup>12</sup> chargé de mener à bien, dans des conditions difficiles et méritoires, la programmation et l'organisation. C'est une innovation qui doit être soulignée. Des rencontres de coordination ont lieu périodiquement avec des diplomates du ministère des Affaires étrangères<sup>13</sup> ; la contribution de ce dernier est de 3 millions de francs.

Au cours des rencontres tenues, au nord et au sud, en vue de préparer le Forum civil Euromed, la nécessité d'un bilan global du Processus de Barcelone n'a cessé d'être soulignée. En ce qui concerne le Volet 3, la structure de concertation a été, à nouveau, réclamée unanimement. Il est en outre impératif de faire l'inventaire des propositions formulées par les FCE et les conférences ministérielles depuis 1995. Il faudrait dénombrer celles qui ont été réalisées ou sont en voie de l'être, d'une part, et, d'autre part, analyser les raisons pour lesquelles les autres -les plus nombreuses- ne l'ont pas été : projets trop ambitieux, irréalistes ? manque de coordination avec Bruxelles ?

absence ou insuffisance de moyens financiers ou matériels ? Il faudrait aussi recenser les programmes prioritaires (suggestion de la Conférence de Stockholm, 1998) et fixer un délai pour leur mise en oeuvre.

Pour avoir traditionnellement pratiqué, sous la Monarchie et sous la République, une "politique méditerranéenne", la France se doit de donner son second souffle au Processus en faisant de "Barcelone 4", "Marseille 1", pilier de la refondation du Partenariat euro-méditerranéen, réclamée par la société civile, de sa "revitalisation" par la Commission européenne.

*Paul Balta, journaliste et écrivain, est l'auteur de Méditerranée. Défis et enjeux, coll. Les Cahiers de Confluences, L'Harmattan, Paris, 2000.*

**Notes :**

1. Paul Balta, "Le Processus euro-méditerranéen en danger", Choisir, Genève, n°462, juin 1998.
2. Paul Balta, "Introduction au forum Dialogue culturel", Barcelone, 1995 ; voir aussi Méditerranée. Défis et enjeux, Les Cahiers de Confluences, L'Harmattan, Paris, 2000.
3. Michel Chatelus, Xavier Gizard, Abdelkader Sid Ahmed, Thierry Fabre et Paul Balta, réunis en mai 1995 par Roland Dubertrand, directeur du Centre d'analyse et de perspective au ministère des Affaires étrangères, avec les diplomates de Bruxelles responsables du projet. Voir : Paul Balta, "Le projet culturel euro-méditerranéen. Intentions et réalités", Confluences Méditerranée, n°21, printemps 1997.
4. 1) Commerce sans frontière, 2) Investissements, 3) Tourisme, 4) Technologie et coopération, 5) Transports et territoires, 6) Universités et recherche, 7) Dialogue culturel, 8) Espace et coopération médiatique, 9) Rôle de la femme, 10) Migrations, 11) Enjeux environnementaux et énergétiques ; in Vers un nouveau scénario de partenariat euro-méditerranéen. Forum Civil Euromed, Institut Català de la Mediterrània, Barcelone, 1996 ; versions en anglais, arabe, catalan, espagnol, italien.
5. Foundation for International Studies (Malte), Centre Nord-Sud du Conseil de l'Europe (Lisbonne), Institut Català de la Mediterrània (Barcelone), Mediterranean Academy for Diplomatic Studies (Malte), Programme Méditerranée de l'UNESCO (Paris).
6. Tourisme culturel ; Formation, recherche et culture ; Coopération interculturelle ; Médias et politique socio-culturelle ; Société civile et politique socio-culturelle ; Le dialogue interculturel en Méditerranée. Civil Forum Euromed. Malta 1997, Foundation for International Studies, Malte, novembre 1997 ; version en anglais et français avec résumé en arabe. Voir aussi : Dialogue interculturel. Fondement du partenariat euro-méditerranéen, Centre Nord-Sud, Lisbonne, mai 1999 (Actes de la partie du Forum organisée par Fifi Benaboud du Centre Nord-Sud).
7. A - La Méditerranée et la globalisation : 1) Etats méditerranéens, 2) Régions et collectivités locales ; B - Les stratégies de relation et de communication : 3) Trafic et transport, 4) Systèmes et technologies de l'information ; C - Valeurs et cultures comme ressources : 5) Religions et dialogue interculturel, 6) Patrimoine culturel de la Méditerranée, 7) Culture du tourisme et culture de l'accueil, 8) Education, formation, emploi ; D - Les interrelations

économiques et sociales : 9) *Ressources de la terre et de la mer*, 10) *Ressources humaines et transformations sociales*, 11) *Rôle des partenaires économiques et sociaux et coopération décentralisée*.

8. Objectifs et moyens du partenariat euro-méditerranéen. Ite Forum civil Euromed, *Fondazione Laboratorio Mediterraneo*, Naples, 1998 ; *version intégrale en italien et versions abrégées anglaise, espagnole, française et arabe*.

9. Human Rights and Civil Society in the Mediterranean. Les Droits de l'homme et la Société civile en Méditerranée. Stuttgart 15-16, IV, 1999, *Friedrich Ebert Stiftung, Bonn*, 1999.

10. Paul Balta, *"Les Forums civils euromed de Stuttgart. Une étape plus militante"*, L'Annuaire de la Méditerranée 2000, GERM, Rabat, 2000.

11. Commission européenne, DG Relations extérieures (Unité F.1), mars 2000. La Commission publie, entre autres, un Calendrier mensuel disponible sur Euromed Internet Forum : <http://www.euromed.net>

12. Secrétariat exécutif du Collectif des 1/4 ONG-Euromed, 14 passage Dubail, 75010 Paris, tél. 01 40 36 80 30, fax 01 40 36 80 31 ; e-mail : [medong@club-internet.fr](mailto:medong@club-internet.fr)

13. Le ministère avait organisé, les 12 et 13 avril 1999, une Table ronde Euromed intitulée "La contribution des sociétés civiles aux échanges euro-méditerranéens". Les actes, accompagnés de divers documents dont un Répertoire des ONG en Méditerranée, ont été publiés par la Mission de liaison avec les ONG, 3, av. de Lowendal, 75007 Paris.